

---

## Communiqué de presse

---

### TITRES DE SEJOUR ELECTRONIQUES

**Répondant à une question parlementaire du Député fédéral MR Olivier CHASTEL, le Ministre de l'Intérieur, Patrick DEWAELE annonce que l'actuelle carte d'inscription au registre des étrangers en « carton » sera remplacée prochainement par un titre de séjour électronique.**

Le 15 février, le Service des Etrangers de la ville de CHARLEROI, situé à l'Hôtel de Ville annexe de MARCINELLE, a constaté la disparition de 200 documents d'identité vierges. En novembre 2004, 400 documents similaires avaient déjà « disparu ». Au total, ce sont donc 600 documents d'identité vierges qui ont vraisemblablement été volés en quelques mois.

Ces documents sont loin d'être banals. Il s'agit de cartes d'inscription au registre des étrangers hors Communauté européenne. Ces documents sont particulièrement recherchés par les milieux criminogènes principalement dans le cadre de la traite des êtres humains.

Ces cartes d'inscription au registre des étrangers sont en effet facilement utilisables puisqu'elles sont malheureusement toujours en carton et elles permettent à ceux qui tirent profit du travail clandestin de plaider la bonne foi en prétendant qu'ils pensaient avoir affaire, sur base de leurs papiers, à des personnes en situation régulière.

Les forces de police savent également que ce type de document permet à des personnes en situation irrégulière d'échapper quasiment à tous les contrôles d'identité. Car comme son nom l'indique, le contrôle d'identité vise l'identité d'une personne et malheureusement pas l'authenticité des documents qu'elle présente. En conséquence, même si ces documents portent des numéros d'identification qui peuvent être diffusés auprès de tous les services de police, cela n'est pas de nature à empêcher que ces documents soient utilisés.

Reconnaissant la responsabilité de la Ville de CHARLEROI qui avait la garde de ces documents, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL s'est toutefois étonné qu'à l'heure de l'e-gouvernement on ne soit pas déjà passé à la carte d'identité sécurisée pour les étrangers. Le Ministre de l'Intérieur Patrick DEWAELE lui a annoncé que l'actuelle carte d'inscription au registre des étrangers en carton sera prochainement remplacée par un titre de séjour électronique pourvu d'une puce et d'un code PIN.

Annexe 1 : Question du Député fédéral MR Olivier CHASTEL  
Annexe 2 : Réponse du Ministre de l'Intérieur.